

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Établissement de la FDS : 24.09.2020

N° de version : 5

Révision n° : 1

Remplace : FDS datée du 26/02/2020

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Simple Solutions Cage & Hutch Cleaner
Code(s) du produit 90558

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Pour usage non professionnel en tant que détergent de cage pour animaux

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Manna Pro
Barnack House
Suite 2
Orton Southgate
Peterborough
PE2 6GP

N° de téléphone technique 44-(0)-1733 404390 (heures de bureau)

Fax 44-(0)-1733 685437

Adresse email admin@mannaPro.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence +44-(0)-1733 404390 (heures de bureau)

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

CLASSIFICATION conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 Classification, étiquetage et emballage
Non classé.

2.2 Éléments d'étiquetage

Il n'y a pas d'éléments d'étiquette obligatoires.

2.3 Autres dangers

EUH208 Contient : Huile de feuilles de giroflier. Peut produire une réaction allergique.
Mélange non classé comme PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CAS/ N° CE	Index de l'annexe/ Numéro REACH	Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Concentration [%]
Huile de feuilles de giroflier	8000-34-8/ 284-638-7	-/ 05-2114307413-62	Asp. 1 ; H304 Skin Sens. 1 ; H317 Eye Irrit. 2 ; H319	≤ 0,8

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers secours

CONSEILS GÉNÉRAUX

Consultez un médecin en cas de doute. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

EN CAS D'INHALATION

En cas d'inhalation, transporter la personne exposée à l'air frais.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ

Laver avec du savon et de l'eau.

EN CAS DE CONTACT OCULAIRE

Laver abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation ou toute douleur persiste, consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION

NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun signalé.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun signalé.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés : Ne devrait pas être inflammable. Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, un agent chimique en poudre ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne devrait pas être inflammable. Lorsqu'il/elle est exposé(e) à des températures élevées, la préparation peut libérer des produits de décomposition dangereux comme du monoxyde et du dioxyde de carbone, de la fumée et/ou de l'oxyde d'azote.

La substance peut générer des conditions glissantes.

5.3 Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet.

MÉTHODE(S) SPÉCIFIQUE(S) DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés aux flammes.

RUBRIQUE 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Établissement de la FDS : 24.09.2020

N° de version : 5

Révision n° : 1

Remplace : FDS datée du 26/02/2020

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Se rapporter aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut se faire sans danger. La substance peut générer des conditions glissantes.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion du produit pur dans les eaux de surface et le réseau d'égout pour eaux usées domestiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Confiner le déversement, absorber avec un matériau absorbant non combustible (par ex. du sable, de la terre de diatomées, de la vermiculite) et procéder au transfert dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir la rubrique 13).

Méthodes de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, ne pas utiliser de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se rapporter aux rubriques 7, 8 et 13

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards du produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Assurer une ventilation adéquate.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stocker dans le récipient d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien aéré. Conserver hors de la portée des enfants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour usage non professionnel en tant que détergent de cage pour animaux.

RUBRIQUE 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune définie pour les composants.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures techniques

Une ventilation générale est normalement adéquate

Équipement de protection individuelle

Utiliser un équipement de protection individuelle conforme à la Directive 89/686/CEE

Protection des mains

Utilisation à long terme par ex. : immersion ou port continu ; Porter des gants de protection appropriés conformes à la norme EN 374. Type de gants suggérés : Gants en caoutchouc nitrile, PVC, néoprène. Pour les durées de protection, se rapporter aux recommandations des fabricants de gants.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité si le mode d'utilisation présente une probabilité de contact avec les yeux. Conforme à la norme EN 166.

Considérations relatives aux mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Manipuler le produit conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

RUBRIQUE 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	Blanc
État physique :	liquide
Odeur :	Aucune information disponible
pH	Aucune information disponible
Point d'ébullition :	Aucune information disponible
Point de fusion :	Aucune information disponible
Point d'éclair	<62 °C
Gravité spécifique	Aucune information disponible
viscosité	Aucune information disponible
Solubilité	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air %	Sans objet
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés d'oxydation	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible

9.2 Autres informations

Non disponibles.

RUBRIQUE 10 : STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Aucune réaction signalée.

10.2 Stabilité chimique

Stabilité : Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Matériaux à éviter : Aucune incompatibilité chimique n'est connue.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun signalé.

10.4 Conditions à éviter

Conserver à l'abri des rayons directs du soleil. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

10.5 Matières incompatibles

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Établissement de la FDS : 24.09.2020

N° de version : 5

Révision n° : 1

Remplace : FDS datée du 26/02/2020

Aucun signalé.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Polymérisation dangereuse : Aucune

Aucune incompatibilité chimique n'est connue.

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :	Ne devrait pas être toxique.
Corrosion/irritation cutanée : la peau.	Le produit n'est pas classé comme irritant/corrosif pour la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : lésions oculaires ou une irritation oculaire.	Le produit n'est pas classé comme provoquant des lésions oculaires graves/irritation oculaire.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : respiratoire ou cutanée.	Le produit n'est pas classé pour la sensibilisation respiratoire ou cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales :	Aucune information spécifiée.
Cancérogénicité :	Aucune information spécifiée.
Toxicité pour la reproduction :	Aucune information spécifiée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) :	Le produit n'est pas classé comme présentant une toxicité spécifique pour certains organes cibles pour une exposition unique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :	Aucune information spécifiée.
Danger par aspiration :	Aucune information spécifiée.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Le mélange n'est pas classé comme nocif pour l'environnement.

12.2 Persistance et dégradabilité

Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans cette préparation sont (est) conforme(s) au critère de biodégradabilité comme indiqué dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données sur lesquelles est basée cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États membres et leur seront fournies sur demande directe de leur part ou de celle d'un fabricant de détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Information non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formulation ne répondent pas aux critères de classification comme PBT ou vPvB, tels que définis dans le règlement (CE) n° 1907/2006.

12.6 Autres effets néfastes

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Établissement de la FDS : 24.09.2020

N° de version : 5

Révision n° : 1

Remplace : FDS datée du 26/02/2020

Aucun spécifié.

RUBRIQUE 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de produits résiduels / inutilisés

Le produit utilisé peut être déversé dans les égouts s'il ne contient pas de matières dangereuses et si le pH est neutre (généralement entre 5,5 et 9).

Emballage contaminé

Vider les restes de contenu. Les contenants vides doivent être utilisés pour le recyclage local, la récupération ou l'élimination des déchets. Le recyclage doit être réalisé conformément à la réglementation officielle.

Code CED d'élimination de déchets

Les codes de déchets CED/AVV suivants peuvent être applicables : 07 06 01* Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses

Autres informations

Conformément au catalogue européen des déchets, les codes des déchets ne sont pas spécifiques aux produits mais aux applications.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

Non classé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non classé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Non classé

14.5 Dangers pour l'environnement

Non classé

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques :

Non classé comme dangereux selon l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR).

14.7 Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention Marpol et au Code IBC

Applicable au transport maritime en vrac uniquement. Vérifier avec le transporteur.

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Établissement de la FDS : 24.09.2020

N° de version : 5

Révision n° : 1

Remplace : FDS datée du 26/02/2020

Ce produit est classé et étiqueté conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et au règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Il s'agit d'un produit détergent conforme au règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Étiquetage du contenu [RÈGLEMENT (CE) n° 648/2004] :

Contient moins de 5 % d'agents tensioactifs non ioniques ; de l'huile de feuilles de giroflier, de l'huile d'eucalyptus, de l'huile de menthe poivrée

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique non entreprise pour ce produit.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Abréviations :

Asp. 1	Catégorie d'aspiration 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire catégorie 2
DNEL	Dose dérivée sans effet
LD50/LC50	Dose létale/Concentration létale à 50 %
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PNEC	Concentration prédite sans effet
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique.
Skin Sens. 1	Irritation cutanée de catégorie 1
vPvB	très persistant et très bioaccumulable.

Texte complet des phrases H mentionnées à la rubrique 3. :

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

GARANTIE

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité s'appuient sur les connaissances disponibles au moment de la réalisation et ne visent à décrire le produit qu'en termes d'exigences de santé et de sécurité. Elles n'offrent aucune garantie en ce qui concerne des propriétés ou des spécifications spécifiques.

